

Magee en remplacement de MM. Archibald Fairbairn et Robert Mayer.

Comté de Pontiac—Litchfield—M. Michael Hughes continué dans sa charge.

Comté de Québec—Tewkesbury no. 2—M. James Duffly en remplacement de M. Alexander McKee.

Comté de Saguenay—Tadoussac—MM. Onisme Bouliane et Moyse Fortier continués dans leur charge.

Comté d'Yamaska—St. Michel no. 3. MM. Louis Girard, Pierre Baduyar dit Laplante, Michel Aréle, Michel Mondoux et Guillaume Aréle.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté d'Hochelega—Côteau St. Louis—M. Charles Bevernick en remplacement de M. Albert Beyer.

Comté de Lévis—St. Romuald—M. James Patton continué dans sa charge.

Comté d'Ottawa—Aylmer—Le Dr Charles H. Church continué dans sa charge.

Comté de Québec—St. Roch Nord—M. Mathew Wheatley Anderson en remplacement de M. Osborn Lambly Richardson.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, Ire classe (A. M. John Moffatt et Mlle. Ann K. Moffatt).
5 Novembre 1872.

D. WILKIE,
Secrétaire.

NOMINATIONS DE MEMBRES DE BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU D'EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 30 octobre dernier, nommer le révd. Thomas Etienne Hamel, V. G. membre du bureau d'examineurs catholique de Québec, chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement, en remplacement de l'hon. juge Duval, démissionnaire.

BUREAU DE RIMOUSKI.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 4 novembre courant, nommer Achille Fournier, Eccl., membre du bureau d'examineurs de Rimouski, chargé de conférer des diplômes aux aspirantes à l'enseignement en remplacement du révd. M. J. Colfer.

P. J. O. CHAVEAU,
Ministre de l'Instruction publique.

LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le conseil de l'Instruction publique, à ses dernières séances, a approuvé les ouvrages suivants, savoir :

—Nouveau traité de géométrie et de trigonométrie rectiligne et sphérique, suivi du traité des surfaces et des volumes ; par C. Baillargé.

—Tableau stéréométrique, par le même. Pour les écoles normales, académies et écoles modèles.

—Commercial arithmétique, publiée par les Frères de la doctrine chrétienne.

Instituteurs demandés.

On demande pour l'école modèle de Percé un instituteur ou une institutrice, muni de bonnes recommandations, capable d'enseigner l'Anglais et le Français, et l'ayant déjà enseigné pendant au moins quatre ans. Le postulant devra mentionner le salaire exigé.

S'adresser à

WILLIAM FLYNN,
Sec. Trésorier.

On demande, pour la municipalité scolaire de Lacolle, comté de St. Jean un instituteur compétent et pouvant enseigner les langues

française et anglaise, pour prendre la direction de l'école modèle du village.

Pour renseignements, etc., s'adresser aux commissaires ou au soussigné.

J. U. THERIAULT,
Sec. Trésorier.

Instituteurs disponibles.

UN INSTITUTEUR ANGLAIS, sachant bien le français, désire obtenir une place pour l'année prochaine. Il a déjà enseigné l'anglais dans des institutions canadiennes-françaises. Adresser :

à l'instituteur,

Le Bras, St. Gilles.

ou au docteur Lathière,

— P. Q.

M. Narvise, St. André, porteur d'un diplôme d'école modèle, et ayant enseigné avec succès pendant 29 ans, désire obtenir une place d'instituteur. Il peut fournir des certificats officiels.

Adresse :

N^o 354, coin des rues Wolfe et Ste. Catherine, Montréal.

Une jeune demoiselle possédant un diplôme de l'école normale Laval, pour école modèle, désire obtenir une place, soit dans une famille ou dans une école modèle. S'adresser au Dr. Gird, au ministère de l'Instruction publique, en faisant connaître les conditions.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, OCT. & NOV., 1872.

Rapport du Ministre de l'Instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1870, et en partie pour l'année 1871.

A Son Excellence l'honorable Sir Narcisse Fortin Belleau, Chevalier, Lieut.-Gouverneur de la Province de Québec.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence mon rapport sur l'état de l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1870, et en partie pour l'année 1871.

Comme rapport triennal, il comprend la statistique des établissements scolaires par municipalités, avec le tableau détaillé de chacune des institutions d'éducation supérieure, et des extraits des rapports de MM. les inspecteurs d'écoles. Ces divers tableaux et documents devant former un appendice très-volumineux, je me bornerai à signaler de nouveau, d'après les rapports de plusieurs des inspecteurs, les principales causes qui s'opposent encore au bon fonctionnement de la loi, et à la marche plus rapidement et plus généralement progressive de l'éducation populaire dans cette Province, ainsi que l'opinion émise par quelques-uns de ces fonctionnaires pour perfectionner certains points encore defectueux de notre système d'Instruction publique.

Après avoir passé en revue chacune des municipalités scolaires comprises dans son district d'inspection, M. Tanguay se résume en constatant que les plus grands obstacles à une diffusion plus rapide de l'Instruction primaire dans nos campagnes, sont :

1o. L'inassiduité à l'école d'un trop grand nombre d'enfants.

2o. Le manque de livres et de fournitures d'écoles.

3o. L'influence de l'enseignement du calcul, surtout au point de vue pratique. Or, ajoute-t-il, il n'en saurait être autrement dans une foule d'écoles confiées à la direction de jeunes filles qui n'ont, pour la plupart, aucune idée de